
Réunir l'ensemble de la filière chanvre



PROGRAMME



A l'initiative des députés
François-Michel Lambert et Jean-Baptiste Moreau

O UVERTURE 14H

- ✓ Réunir l'ensemble de la filière chanvre CBD
- ✓ Assemblée nationale
- ✓ Programme
- ✓ Accès réservé aux journalistes /
Retransmission en visio

- ✓ 14h : Introduction par les députés Jean-Baptiste Moreau et François-Michel Lambert, respectivement rapporteur général et secrétaire de la mission d'information commune sur la réglementation et l'impact des différents usages du cannabis.
 - Rappel des travaux antérieurs effectués sur la question du chanvre en général et du CBD en particulier
- ✓ 14h15 : Présentation de la situation après décision du Conseil d'Etat : Maître Xavier Pizzaro avocat au barreau de Marseille et Yann Bisiou Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, spécialiste du droit de la drogue - laboratoire CORHIS
 - Mise en perspective par rapport aux autres pays Européens : Kevin Picot fondateur de Canna Organic S.a
- ✓ 14h45 : État des lieux de la filière du CBD en France et en Europe et perspectives Aurélien Delecroix Président du Syndicat Professionnel du Chanvre (SPC)
- ✓ 15h15 : La production de Chanvre CBD en France : situation et problématiques, François-Guillaume Piotrowski, président de l'Association Françaises des Producteurs de Cannabinoïdes (AFPC)
- ✓ 15h45 : L'extraction au sein de la filière chanvre : Tour d'horizon et enjeux sur la capacité nationale Vincent Perrut de l'Atelier des Fluides Supercritiques (Nyons),
- ✓ 16h15 : Les réseaux de distribution et de vente du CBD : développement et enjeux par Maître Charles Morel, Président de l'Union des professionnels du CBD (UPCBD)
- ✓ 17h00 : Signature d'une déclaration d'intention de mise en place, au sein des organisations concernées, d'une charte de "promotion du CBD français» dans l'achat des fleurs et feuilles de CBD

✚ 17h15 : conclusion

Conclusion et étapes suivantes par François-Michel Lambert et Jean-Baptiste Moreau, députés.

17h30 Fin du colloque
